Centre Hospitalier Universitaire de Nice – UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES SECTEUR CARRIERE CONCOURS	CIMIEZ	7 pages	
	NOTE D'INFORMATION D'OUVERTURE D'UN CONCOURS EXTERNE SUR TITRES D'OUVRIER PRINCIPAL 2ème CLASSE	Création	MàJ	Vérification
		16/12/2019	07/01/2020	05/08/2020
		Approbation	Diffusion	Application
INFORMATION COMMUNICATION	Élaboration : K. CORNIGLION 34637 V. ROUJET 34627	06/08/2020	06/08/2020	Jusqu'au 06/10/2020

CONCOURS EXTERNE SUR TITRES D'OUVRIER PRINCIPAL 2ème CLASSE

LE DIRECTEUR GENERAL
DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2016-636 du 19 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2016-1705 du 12 décembre 2016 portant statut particulier des personnels de la filière ouvrière et technique de la catégorie C de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles ;

Vu le décret n° 2020-437 du 16 avril 2020 pris pour l'application des articles 5 et 6 de l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur ;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2017 fixant les règles d'organisation générale, la composition du jury et la nature des épreuves des concours de recrutement pour l'accès à certains grades de la filière ouvrière et technique de la catégorie C de la fonction publique hospitalière et de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, pris en application des articles 4-6 et 4-7 du décret n°2016-636 du 19 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière.

D E C I D E

ARTICLE 1 Un concours **externe sur titres** est ouvert en vue de pourvoir **50 postes** d'ouvrier principal 2ème classe vacants au CHU de NICE répartis selon les spécialités, comme suit :

6 postes	**sécurité incendie**
3 postes	**prévention, sûreté et sécurité des biens et des personnes**
10 postes	**installation et maintenance tous corps d'état (électricité, bâtiment, installations sanitaires et thermiques et menuiserie)**
1 poste	**blanchisserie**
6 postes	**transport de biens et de personnes**
4 postes	**propreté – hygiène**
1 poste	**maintenance véhicules**
10 postes	**restauration**
9 postes	**logistique, logistique d'approvisionnement**

ARTICLE 2 Ce concours est ouvert, dans les conditions prévues par le statut particulier, aux personnes titulaires d'un diplôme classé au moins de niveau 3 (anciennement niveau V) délivré dans la spécialité ou d'une qualification reconnue équivalente délivrée par la commission instituée par le décret du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres de la fonction publique.

Pour la filière sécurité incendie les professionnels doivent être titulaires d'un diplôme mentionné en annexe I.

ARTICLE 3 Pour pouvoir concourir, les candidats sont tenus de fournir les pièces suivantes :

- le dossier d'inscription, joint en annexe II, dûment rempli
- La déclaration sur l'honneur ci-dessous, dûment remplie
- une demande motivée établie sur papier libre
- un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre accompagné d'attestations d'emploi
- la photocopie **des diplômes**, titres, certificats et équivalences exigés par la loi et règlement **pour l'exercice de la spécialité**
- la fiche d'appréciations, joint en annexe, dûment remplie et signée par le supérieur hiérarchique
- la photocopie de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union Européenne, en cours de validité
- un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national
- la fiche du poste occupé
- **uniquement pour les contractuels**, les attestations d'employeurs relatives aux emplois mentionnés dans le curriculum vitae autres que celles du CHU

Ne seront examinés que les dossiers complets et retournés dans les délais.

ARTICLE 4 Le jury est composé comme suit :

- le directeur de l'établissement organisateur du concours ou son représentant, président
- un agent de catégorie A en fonction au sein de l'établissement organisant le concours
- deux agents de catégorie B assurant des fonctions d'encadrement, dont un au moins assurant des fonctions d'encadrement ou d'expertise dans la spécialité concernée, le cas échéant, en fonctions dans l'établissement organisateur du recrutement ou, à défaut, en fonctions dans un établissement mentionné à l'article 2 de la loi du 9 janvier 1986 susvisée du département ou de la région.

ARTICLE 5 L'épreuve unique d'admission consiste en la sélection par les membres du jury des candidatures et repose sur :

1. une analyse du dossier et des conditions de diplôme
2. la fiche d'appréciations dûment remplie et signée par le supérieur hiérarchique
3. la durée des services.

ARTICLE 6 L'ouverture de ce concours est publiée sur le site Intranet et Extranet du Centre Hospitalier Universitaire de Nice.

ARTICLE 7 **LE DOSSIER COMPLET** devra être retourné à la Direction des Ressources Humaines – Secteur Carrière Concours, **uniquement par messagerie électronique** :

en interne :

.DRH.CONCOURS CANDIDATURES CHU Nice

ou accessible de l'extérieur :

drh.concours-candidatures@chu-nice.fr

Toutes les candidatures doivent être envoyées **IMPERATIVEMENT**,

au plus tard le **6 octobre 2020**.
(date de clôture des inscriptions)

Le professionnel ne sera pas relancé en cas de dossier incomplet.

LE DIRECTEUR GENERAL

Charles GUEPRATTE

ANNEXE I

Liste des titres ou diplômes permettant l'accès au concours externe sur titres d'ouvrier principal 2ème classe Spécialité sécurité des biens et des personnes

(Article 3 et 4 de l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur)

Pour exercer ses fonctions, l'agent de sécurité incendie doit justifier **au moins d'une** des situations suivantes :

- être titulaire de la qualification d'agent de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP 1), délivrée dans les conditions du présent arrêté

ou

- être titulaire de la qualification de chef d'équipe de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP 2)

ou

- être ou avoir été homme du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires et titulaire de la formation initiale correspondante, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins-pompiers de la marine nationale et avoir suivi, sans évaluation, le module complémentaire prévu à l'annexe VI, chapitre 1er. Ces dispositions doivent entraîner la remise du diplôme de SSIAP 1 par équivalence

ou

- être ou avoir été, au minimum sous-officier des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins-pompiers de la marine nationale et titulaire de l'unité de valeur de formation des sapeurs-pompiers PRV 1 ou de l'AP 1 ou du certificat de prévention délivré par le ministre de l'intérieur

ou

- être titulaire du bac professionnel spécialité " sécurité prévention"

ou

- être titulaire du brevet professionnel " agent technique de prévention et de sécurité "

ou

- être titulaire du certificat d'aptitude professionnel " agent de prévention et de sécurité "

ou

- être titulaire d'une mention complémentaire " sécurité civile et d'entreprise "

ou

- être titulaire du brevet national de jeunes sapeurs-pompiers depuis moins de trois ans et avoir suivi, sans évaluation, le module complémentaire prévu à l'annexe VI, chapitre 1er. Cette disposition doit entraîner la remise du diplôme de SSIAP 1 par équivalence.

Centre Hospitalier Universitaire de Nice
UNIVERSITE CÔTE D'AZUR

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SECTEUR CARRIERE CONCOURS

ANNEXE II

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

CONCOURS EXTERNE SUR TITRES D'OUVRIER PRINCIPAL 2EME CLASSE

PIECES A FOURNIR

1) le dossier d'inscription ci-dessous, dûment rempli
2) La déclaration sur l'honneur ci-dessous, dûment remplie
3) Une demande motivée d'admission à concourir établie sur papier libre
4) Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre accompagné d'attestations d'emploi
5) La photocopie des diplômes, des titres et certificats et équivalences dont il est titulaire exigés par la loi et règlement pour l'exercice des fonctions à accomplir pour l'exercice de la spécialité
6) la fiche d'appréciations, dûment remplie et signée par le supérieur hiérarchique
7) La photocopie de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union Européenne, en cours de validité
8) Un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national
9) La fiche du poste occupé
10) **Uniquement pour les contractuels**, les attestations d'employeurs relatives aux emplois mentionnés dans le curriculum vitae autres que celles du CHU

Ce dossier doit être retourné **uniquement par messagerie électronique** :

drh.concours-candidatures@chu-nice.fr

AU PLUS TARD LE 6 octobre 2020

Les dossiers qui seront envoyés après le 6 octobre 2020 ne seront pas acceptés.

Le professionnel ne sera pas relancé en cas de dossier incomplet.

Centre Hospitalier Universitaire de Nice
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SECTEUR CARRIERE CONCOURS

DOSSIER D'INSCRIPTION

CONCOURS EXTERNE SUR TITRES D'OUVRIER PRINCIPAL 2EME CLASSE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Je soussigné(e) Monsieur, Madame (rayez les mentions inutiles) _____

NOM (en capitale d'imprimerie) : _____

Prénoms : _____

Date de Naissance : _____ Ville : _____ Département : _____

Nationalité : _____

Employeur : _____

Adresse (personnelle ou familiale complète) où devront être envoyées les correspondances :

_____

_____

Numéro de Téléphone : (indispensable) : Personnel _____

Professionnel _____

Emploi actuel : _____

J'ai l'honneur de solliciter de Monsieur le Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire de NICE, l'autorisation de prendre part au **CONCOURS EXTERNE SUR TITRES D'OUVRIER PRINCIPAL 2ème CLASSE**

SPÉCIALITÉ :

- ☐ SECURITE INCENDIE
- ☐ PREVENTION, SURETE ET SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES
- ☐ INSTALLATION ET MAINTENANCE TOUS CORPS D'ETAT (électricité, bâtiment, installations sanitaires et thermiques, et menuiserie)
- ☐ BLANCHISSERIE
- ☐ TRANSPORT DE BIENS ET DE PERSONNES
- ☐ PROPRETÉ - HYGIÈNE
- ☐ MAINTENANCE VÉHICULES
- ☐ RESTAURATION
- ☐ LOGISTIQUE, LOGISTIQUE D'APPROVISIONNEMENT

Fait à :..... le : .....

Signature du candidat :

Centre Hospitalier Universitaire de Nice
UNIVERSITE CÔTE D'AZUR

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SECTEUR CARRIERE CONCOURS

FICHE D'APPRÉCIATIONS EN VUE DE LA MISE EN STAGE

OUVRIER PRINCIPAL 2EME CLASSE SPÉCIALITÉ : .....
.....

Matricule : ..... Nom : ..... Prénom : .....
Nom de Jeune Fille : ..... Date de naissance : .....
Grade : ..... Pourcentage de temps de travail : ..... %
Unité fonctionnelle : ..... Pôle : .....
Établissement : .....

APTITUDE À LA FONCTION						
	Non concerné	Insuffisant	À développer	Courant	Maîtrisé	Expert
Application dans l'exécution du travail						
Identifier, analyser et prioriser les informations						
Esprit d'initiative						
Gestion du temps de travail						
Respect des règles institutionnelles						
Utilisation des logiciels métiers						

Commentaires : .....
.....
.....

SENS DU TRAVAIL EN COMMUN						
	Non concerné	Insuffisant	À développer	Courant	Maîtrisé	Expert
Lien avec la hiérarchie						
Prise en comptes des contraintes d'équipe						
Transmettre un savoir-faire, une compétence						
Capacité d'adaptation						

Commentaires : .....
.....
.....

COMPORTEMENT ENVERS LE PUBLIC						
	Non concerné	Insuffisant	À développer	Courant	Maîtrisé	Expert

Commentaires : .....
.....

TENUE GENERALE ET PONCTUALITÉ						
	Non concerné	Insuffisant	À développer	Courant	Maîtrisé	Expert

Commentaires : .....
.....

À remplir impérativement :

- Remplit-il (elle) les missions afférentes à son métier ? ☐ OUI ☐ NON*
- Avis favorable en vue d'une mise en stage ? ☐ OUI ☐ NON*

*Si NON, il est impératif d'accompagner cette fiche d'un argumentaire détaillé daté et signé par l'agent et l'encadrement

Observations : .....
.....

Nom et signature du cadre direct | **Signature de l'agent** | **Nom et signature du Cadre Supérieur**

Le : .... Le : ..... Le : .....

Centre Hospitalier Universitaire de Nice
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SECTEUR CARRIERE CONCOURS

DECLARATION SUR L'HONNEUR

CONCOURS EXTERNE SUR TITRES
DE CADRE DE SANTE

Je soussigné(e) .....

Déclare sur l'honneur :

- ❑ **l'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent dossier.**
- ❑ **Prendre connaissance du fait que toutes fausses déclarations de ma part entraîneraient l'annulation de toute décision favorable prise à mon égard dans le cadre de cette procédure**

Le secteur concours du CHU de Nice se réserve la possibilité de vérifier l'exactitude de mes déclarations.

A....., le .....

Signature du demandeur